

C & P . AUDIT
CUBAYNES, PUJO & BERTHAUD

Expertise et révision comptable

Commissariat aux comptes

Tecnosud, 607 rue Félix Trombe,
66000 PERPIGNAN

Tèl : 04.68.68.20.20 - Télécopie : 04.68.68.20.19

www.capitalconseilaudit.com

e-mail : cpaudit@capitalconseilaudit.com

ASSOCIATION FESTIVAL
PABLO CASALS

ooOoo

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
exercice clos le 30/09/2010

RAPPORT GENERAL

BILAN & ANNEXES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels exercice clos le 30.09.2010

A Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 27 mars 2007, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association « Festival Pablo Casals », tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 17 février 2011 par votre conseil d'administration, assisté de votre expert comptable. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que rappelés en page 1 de l'annexe aux comptes, notamment en ce qui concerne le principe d'indépendance des exercices, et sur sa bonne application dans la comptabilisation des charges externes et des subventions reçues.

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.



Fait à Perpignan, le 15 mars 2011

Patrick PUJO, Commissaire aux Comptes

Association
FESTIVAL PABLO CASALS

BILAN & ANNEXES
AU 30/9/2010

BILAN ACTIF	1 p
BILAN PASSIF	1 p
COMPTE DE RESULTAT	2 p
ANNEXES	13 p

Désignation de l'entreprise : **Association FESTIVAL PABLO CASALS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**
 Adresse de l'entreprise : **33 Rue de l'hospice 66500 PRADES** Durée de l'exercice précédent * **12**
 Numéro SIRET * **3 1 9 9 1 3 1 7 4 0 0 0 2 9** Néant *

				Exercice N, clos le, 30092010	N-1 30092009		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 633	5 633	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 798	11 754	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	22 432	17 387	5 045	6 509
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU	3 409	3 409	4 286
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	72 579	72 579	49 954
		Autres créances (3)	BZ	CA	113 272	113 272	195 308
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 129	2 129	2 091
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	98 862	98 862	44 373	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	6 097	6 097	7 155	
	TOTAL (III)	CJ	CK	296 348	296 348	303 165	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	318 780	17 387	301 393	309 674
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADOR-DORAC Informatique

N° 2050

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>Association FESTIVAL PABLO CASALS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	102 582	104 832
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 056	(2 250)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	117 638	102 582
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 139	100 353
	Dettes fiscales et sociales	DY	98 241	90 853
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 375	10 557
Compte régul.	EB		5 330	
TOTAL (IV)	EC	183 756	207 093	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	301 393	309 674	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183 756	207 093	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

R

Désignation de l'entreprise : **Association FESTIVAL PABLO CASALS**

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	13 234	FB	FC	13 234	11 961	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	567 352	FH	FI	567 352	662 048	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	580 587	FK	FL	580 587	674 008	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	374 529	368 415	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP		64	
	Autres produits (1) (11)				FQ	3	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	955 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	5 254	6 027	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	876	(1 361)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	591 574	606 859	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	7 605	9 571	
	Salaires et traitements *				FY	286 571	328 755	
	Charges sociales (10)				FZ	79 808	94 957	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	1 464	1 671
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	6	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	973 157
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(18 039)	(3 989)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	367	194
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	367
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(68)	1 332
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	(68)	1 332
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	436	(1 138)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(17 603)	(5 127)

R

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise Association FESTIVAL PABLO CASALS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 104
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	47 124
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	47 124
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 908
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	240
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 908
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	34 215
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	1 556	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 002 609
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	987 553
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	15 056
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	64
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		12 908	47 124
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

K

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et notamment le règlement comptable CRC 99-01 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **301 393 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 002 609 euros** et un total **charges** de **987 553 euros**, dégageant ainsi un **résultat** bénéficiaire de **15 056 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2009** et finit le **30/09/2010**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits significatifs : le bénévolat, mise à disposition à titre gratuit de personnels, mobiliers, matériels et de locaux sont non valorisés, car difficilement quantifiables.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usages.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

M

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

R

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2010
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 633					5 633
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 633					5 633
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	11 891					11 891
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	4 908					4 908
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 798					16 798
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	22 432					22 432

B

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2010
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	5 633			5 633
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 633			5 633
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 878	1 106		6 984
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	4 411	358		4 769
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 289	1 464		11 754
TOTAL	15 923	1 464		17 387

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

13

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2010
----------------	---------------	-------------	------------

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2010
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92			
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations			
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients			
	Autres			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				

NEANT

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			
----------------------------	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

R

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2010	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	72 579	72 579	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 698	3 698	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 861	5 861	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	103 712	103 712	
Charges constatées d'avances	6 097	6 097		
TOTAL DES CREANCES		191 948	191 948	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2010	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	75 139	75 139		
	Personnel et comptes rattachés	8 704	8 704		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 323	78 323		
	Impôts sur les bénéfices	1 678	1 678		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 536	9 536		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	10 375	10 375			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		183 756	183 756		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

B

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2010

Total des Produits à recevoir		117 095
Autres créances clients		13 383
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>13 383</i>	
Autres créances		103 712
<i>REMBT POSTE A RECEVOIR</i>	<i>184</i>	
<i>SUBVENTION REGION A RECEVOIR</i>	<i>30 000</i>	
<i>SUBVENTION MAIRIE A RECEVOIR</i>	<i>20 750</i>	
<i>SUBV. SPEDIDAM A REC.</i>	<i>52 779</i>	

B

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2010

Total des Charges à payer		76 560
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS/FACT.A RECEVOIR</i>	<i>58 901</i>	58 901
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES A PAYER</i> <i>PROVISION CHARGES CONGES</i> <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>F.C.A.P.</i>	<i>4 147</i> <i>1 672</i> <i>1 303</i> <i>572</i>	7 694
Autres dettes <i>DEB. CRED./CH. A PAYER</i>	<i>9 965</i>	9 965

B

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2010
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 097
Assurances		4 266	
Crédit bail		863	
Maintenance		399	
Frais de voyage		453	
C.E.T.		117	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 097

13

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2010
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

M

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2009	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2010
Capital social					
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	104 832	(2 250)			102 582
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(2 250)	2 250		15 056	15 056
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	102 582			15 056	117 638

Date de l'assemblée générale 26/04/2010

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 102 582

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 102 582

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 15 056

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2010
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			9 596		9 596
	TOTAL			9 596		9 596
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			10 160		10 160
	entre 1 et 5 ans			52 074		52 074
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			62 234		62 234
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				9 596		9 596

13

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2010

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

21 184

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

M